

Télémédecine et territoires insulaires

Objectifs



Ce projet s'inscrit dans l'**objectif national d'amélioration de l'accessibilité de tous à des soins de qualité** sur l'ensemble du territoire, en cohérence avec les orientations du Programme Régional de Santé. Trois champs d'intervention complémentaires sont adressés par ce projet :

- L'élaboration d'un **diagnostic local des besoins** de coopération médicale sur les îles bretonnes,
- La **formalisation des projets de télémédecine à développer** avec les établissements pivots présents sur le continent,
- La **mise en place des organisations et outils** nécessaires à la réalisation des activités de télémédecine sur les territoires insulaires.

Après une phase d'évaluation des besoins qui a permis de formaliser les attentes et les priorités en matière de déploiement, l'ARS Bretagne a ciblé la mise en œuvre de dispositifs permettant différentes activités de télémédecine sur les sites de **Bréhat, Molène, Belle-Ile-en-Mer et Ouessant**.

Déploiement de dispositifs de télémédecine sur 4 îles bretonnes

- Des **téléconsultations généralistes** entre le **cabinet infirmier de Molène** et le **cabinet médical situé au Conquet**, permettront de pallier l'annulation des visites médicales pour cause de météo défavorable et de répondre aux besoins urgents mais non vitaux.
- Des **téléconsultations en dermatologie** entre l'**EHPAD de Bréhat** et le **Centre Hospitalier de Paimpol**, visent à donner au moins un premier avis au médecin traitant au regard du problème dermatologique, afin de faciliter l'orientation diagnostique et thérapeutique.
- Des **téléconsultations en psychiatrie** entre la **MAPA d'Ouessant** et le **CHU de Brest**, à destination des résidents et de la population déjà suivie, pour un renouvellement de prescription ou un besoin urgent entre deux visites de l'équipe géro-psycho-geriatrique sur l'île.
- Des **téléconsultations mémoire** entre le **Centre Hospitalier Yves Lanco de Belle-Ile-en-Mer** et le **Centre Hospitalier Bretagne Atlantique** pour le diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer et le suivi des patients sur le plan cognitif. Celles-ci seront articulées avec la consultation mémoire labellisée Vannes-Auray-Nivillac.

Acteurs du projet

Comité de pilotage

- GCS e-Santé Bretagne
- ARS Bretagne
- URPS Médecins Libéraux de Bretagne ; URPS Infirmiers Libéraux de Bretagne
- URIOPSS
- FEHAP
- Centre Hospitalier de Saint-Brieuc
- Centre Hospitalier de Paimpol
- CHRU de Brest
- Centre Hospitalier Bretagne Atlantique (CHBA)
- Centre Hospitalier Yves Lanco

Contact : GCS e-Santé Bretagne, 02 96 33 59 07